

BORDEAUX MERIADECK – LE CARDINAL

Fiche DoCoMoMo 16



Photo Sauvegarder Mériadeck



Fichier International de DoCoMoMo

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : LE CARDINAL
Variante du nom :
Numéro et nom de la rue : esplanade Charles de Gaulle - îlot 9 A.
Ville : Bordeaux **code :** 33000
Pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : SOGEDIM (autrefois SETICO)
Adresse : ICADE, 32 allées Boutaud - CS 20034 Bordeaux 33000
Téléphone : 05 57 89 69 80

ETAT DE PROTECTION

Type : situé dans le périmètre de la ville de Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.
Date : 2007
Type : Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole
Date : 2006, modifié en 2014 - fiche B9029

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : ville de Bordeaux
Adresse : Hôtel de Ville, place Pey-Berland 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 10 20 30

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande :

1980

Architectes :

Francisque Perrier

Autres architectes et intervenants :

Jean Willerval, architecte en chef

Ingénieurs : SETICO

Contractants :

Garantie Mutuelle des Fonctionnaires

CHRONOLOGIE

Date du concours :

Date de la commande : 1980

Période de conception :

Durée du chantier : début : 1980, fin : 1983

Inauguration :

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage :

Logements en location

Etat du bâtiment :

Bon

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

2012/2013: reprise des peintures extérieures. La couleur foncée des murs a été remplacée par une couleur claire, ce qui diminue l'horizontalité des lignes.

2014 : une crèche est installée au niveau du rez-de-dalle et privatise une partie de l'espace de la dalle correspondant à la taille de guêpe du bâtiment; une clôture en plastic vert est mise en place et vient défigurer définitivement le rez-de-dalle, ne respectant en aucun point les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives Municipales de la ville de Bordeaux

Fonds moderne des archives municipales 538 O 1

Fonds Mériadeck de la Mémoire de Bordeaux

PC 80 Z 0502 Permis de construire de 1980 et documents inclus

PC 06414 Z 0063 du 5 aout 2014 installation de la crèche

Dessins, photographies, etc. :

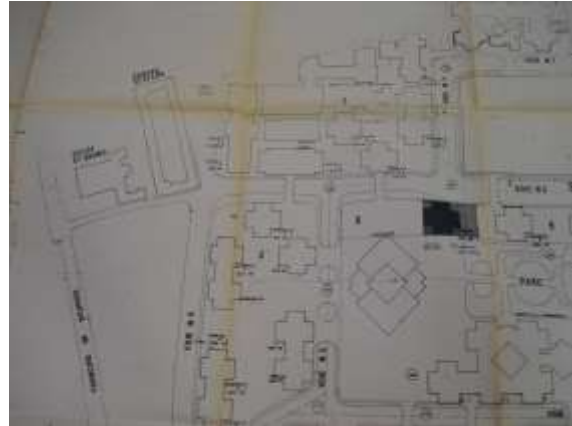
Autres sources, films, vidéo, etc. :

Principales publications (par ordre chronologique) :

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT



Le Cardinal 001



Le Cardinal 002

L'immeuble Le Cardinal fait partie des bâtiments de logements du quartier Mériadeck. Cependant, comme d'autres immeubles similaires du quartier, il abrite en rez-de-dalle une structure d'accueil pour les jeunes enfants.

Le bâtiment se situe directement autour du parc central du quartier, l'esplanade Charles-de-Gaule.

Le bâtiment répond à l'ensemble du cahier des charges établi pour toutes les constructions du quartier par Jean Willerval, architecte coordinateur de l'opération de Rénovation du Quartier de l'Hôtel de Ville: plan cruciforme, dégagement du rez-de-dalle (par une "taille de guêpe"), gabarit de l'immeuble, et respiration entre les constructions par un éloignement de 30 m, palettes et teintes des matériaux, hauteur de la construction.

Le bâtiment a une structure simple : ossature en béton par poteaux, poutres, voiles, et dalle, allèges et garde-corps en béton clair de granulats moulu.

Le bâtiment mesure 26,5 m de haut (sommet à 41 m NGF). Sa hauteur respecte les prescriptions faites pour l'ensemble des constructions du quartier. Mais compte-tenu du fait qu'il a une position plus centrale que les autres bâtiments disposés autour de l'esplanade Charles de Gaule, ce qui l'éloigne un peu plus du centre historique, il est plus haut que ses immeubles voisins dont la hauteur diminue progressivement vers le cours d'Albret.

Il est composé de 60 logements et d'une crèche en rez-de-dalle.

Le sixième et le septième étage forment 4 appartements en duplex, et bénéficient de grandes terrasses sur le toit.

Il dispose de 52 places de stationnement et de 60 m² réservés aux 2 roues.



Le Cardinal 003

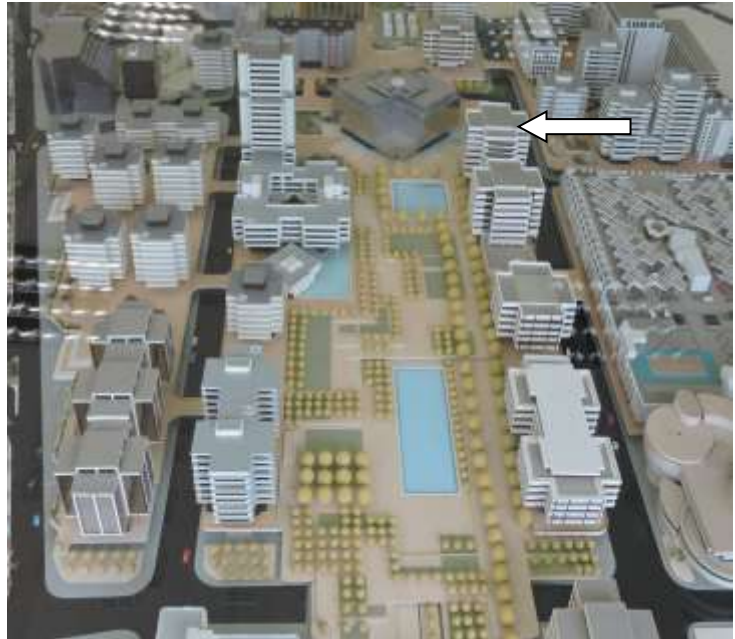


Photo Sauvegarder Mériadeck - Maquette Bordeaux Métropole

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1 - appréciation technique :

La simplicité de son mode constructif (entièrement en béton,) et la rationalisation de sa distribution (circulation verticale avec escaliers, ascenseurs, monte-charges, et gaines techniques dans le bloc central correspondant au cœur des croix), ont permis au bâtiment de s'adapter à la modernisation de la résidence, sans modification de ses structures.

Les architectes ont su doter les appartements d'espaces généreux: chaque logement possède un large balcon. Les appartements du 6^{ème} et 7^{ème} étage sont en duplex et bénéficient de grandes terrasses.

2 - appréciation sociale :

Conçu initialement comme un quartier d'habitation, la part de logements dans le quartier a été fortement diminuée avec l'évolution du programme. Elle correspond aujourd'hui à un immeuble sur huit.

Ce bâtiment fait partie des immeubles de logements qui permettent au quartier de ne pas être qu'un centre administratif, avec une vie correspondant uniquement aux heures de bureaux.

La loge du gardien a été transformée en une crèche qui accueille une quinzaine d'enfants, ce qui contribue à l'animation de cette partie de l'Esplanade Charles de Gaulle. Les appartements sont aménagés avec des matériaux qualifiés, à la construction, de luxueux. Les surfaces sont confortables et les murs des couloirs en étage sont carrelés de couleurs vives.

3 - appréciation artistique et esthétique :

L'immeuble La Cardinal fait partie de l'alignement spectaculaire des croix situées autour du jardin central.

Francisque Perrier, l'architecte de ce bâtiment, a construit d'autres immeubles de logements dans le quartier, respectant tous l'intégralité des prescriptions du cahier des charges établies par Jean Willerval, architecte coordinateur du quartier, que se soit le plan en croix, le rétrécissement du rez-de-dalle, le gabarit et la hauteur du bâti, ou la palette des matériaux utilisés.

Pour éviter une monotonie formelle qui résulterait de l'application stricte de ces prescriptions, Francisque Perrier a su créer, sur l'ensemble de ses réalisations, un jeu savant autour des courbes au niveau des garde-corps, différents sur chaque bâtiment de logements qu'il a réalisé.

De par le dessin de ses garde-corps et bien qu'il soit une croix simple, il est le jumeau de la résidence André Lhote située dans l'angle opposé du parc.

4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

Très représentatif des préconisations inscrites dans la Charte d'Athènes, il offre à tous les niveaux le droit à la lumière et donne directement sur les jardins et le grand bassin de la Préfecture.

5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier

- 1. Archives visuelles originales**
- 2. Photographies et dessins récents**
Le Cardinal 001, 002, 003 : archives de la ville de Bordeaux
Photographies Sauvegarder Mériadeck

Rapporteur s: Association Sauvegarder Mériadeck - Mathias Cisnal architecte

Date : 1 octobre 2015.